



Facture

N° : FAC00001366
Date : 27/07/2025
N° client : CLT00000273

EIRL GRINFAN FABIEN CVC 46

878 ROUTE DU VIGNOBLE
46140 - DOUELLE
FRANCE
Port. : 0681947078
Email : fabien.grinfan-cvc46@orange.fr

FG-ELEC

357 chemin du mas de garrit
46150 CRAYSSAC
Tel 1 : 0633133338
Email : flo.girard46093@gmail.com

Réf. : MISE EN SERVICE

CLIMATISATION GREE MAISON DE SANTE LAMAGDELAINE

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
MISE EN SERVICE POMPE A CHALEUR AIR/AIR MONO-SPLIT MARQUE: GREE MODÈLE: MONO SPLIT REF GROUPE EXTÉRIEUR: GWH12AAB-K6DNA3A/O NUMÉRO DE SÉRIE: 4L16610105110	1,00	pc	220,00 €	220,00 €	20,00%
SUIVANT LES PRÉCONISATIONS DU CONSTRUCTEUR RACCORDEMENT LIAISONS FRIGOS CHASSE A L'AZOTE , -MISE SOUS PRESSION D'AZOTE + RECHERCHE FUITE (1000 BULLES) TIRAGE AU VIDE MISE SOUS GAZ CONTRÔLE D'ÉTANCHEITE A L'AIDE DU DÉTECTEUR ELECTRONIQUE ESSAIS DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF					

DEVIS GRATUIT ET ESTIMATIF
ASSURANCE MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE NUMERO 000013193960908



Facture

N° : FAC00001366
Date : 27/07/2025
N° client : CLT00000273

878 ROUTE DU VIGNOBLE
46140 - DOUELLE
FRANCE
Port. : 0681947078
Email : fabien.grinfan-cvc46@orange.fr

357 chemin du mas de garrit
46150 CRAYSSAC
Tel 1 : 0633133338
Email : flo.girard46093@gmail.com

Détail de la TVA				Total HT		220,00 €	
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA		44,00 €	
Normale	220,00 €	20,00%	44,00 €	Total TTC		264,00 €	
Règlement		Virement					
Echéance(s)		264,00 € au 26/08/2025					
Coordonnées bancaires							
Nom		CREDIT AGRICOLE NORD MIDI-PYRENEES					
IBAN		FR7611206000940080171596650					
BIC		AGRIFRPP812					

Le montant total s'élève à deux cent soixante-quatre euros

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).